

# ÊTRE MARRAINE / PARRAIN DE BAPTÊME EN ÉGLISE



## AU QUÉBEC, AUJOURD'HUI



C'est un honneur et une grande marque de confiance manifestée par des parents, lorsqu'on est demandé pour devenir marraine ou parrain d'un enfant à baptiser. Bien sûr, ce choix des parents crée un lien privilégié, durable, entre le parrain, la marraine et l'enfant.

Quand il s'agit d'un baptême dans l'Église catholique, ce rôle de marraine ou de parrain constitue aussi une **responsabilité** très importante aux yeux de l'Église, une responsabilité qui requiert une préparation adéquate.



## LE PARRAINAGE, UN RÔLE IMPORTANT DANS L'ÉGLISE

C'est autour du 4<sup>e</sup> siècle que le rôle de parrain / marraine a été inventé. Ici, un peu d'histoire peut être assez éclairant. Dans les trois premiers siècles de l'Église, on baptisait majoritairement des adultes. Pour que ces adultes puissent être admis au sacrement de baptême, ils devaient être présentés par des membres de l'Église qui se portaient garants du fait que ces personnes partageaient déjà la foi des chrétiens et qu'elles pouvaient donc être intégrées dans le groupe des croyants.

À partir de 350 environ, quand l'Église a commencé à baptiser majoritairement des enfants, cela n'avait plus de sens que quelqu'un dise : « Je suis garant du fait que cette personne croit au Christ et s'engage à vivre selon les valeurs évangéliques », puisqu'il s'agissait de bébés ! Du coup, les « garants » sont disparus. Ils ont été remplacés par des « parrains » pour ces bébés à baptiser. Ce mot, « parrain », est d'ailleurs de la même racine que « parent ». Au lieu de se porter garants d'une foi déjà là, le parrain et la marraine sont devenus **ceux qui s'engagent à faire en sorte que la foi puisse naître en cette personne !**



On a peut-être fini par oublier cette dimension dans notre société québécoise où tout le monde ou presque était catholique.

Chez nous, le parrain et la marraine étaient surtout considérés comme des personnes qui avaient à « veiller sur l'enfant » dans un sens très large. Même qu'une tradition voulait que, en cas de décès des parents, les parrains devaient

adopter leur filleul !

On est tous d'accord pour dire que la relation entre un parrain, une marraine et son ou sa filleule doit être remplie d'affection.

Cependant, aux yeux de l'Église, cet amour doit être le support d'une responsabilité qui est en lien direct avec **le sens du baptême**.

Le sacrement du baptême est l'affirmation de la foi au Dieu de Jésus Christ et de l'appartenance au groupe de ceux qui partagent cette foi, l'Église. D'ailleurs, dans la célébration du baptême, **le parrain, la marraine sont ceux qui professent la foi catholique au nom de l'Église !** Ils sont en quelque sorte les représentants principaux de l'Église auprès de cet enfant, au moment où il est baptisé et dans la suite de la croissance de l'enfant.

Pour cette raison, le choix du parrain et de la marraine doit reposer sur deux critères **aussi importants l'un que l'autre** :

- le lien affectif éventuel entre ces personnes et l'enfant ET
- **la capacité de ces personnes à soutenir et guider les parents dans l'éducation chrétienne de l'enfant.**

On le voit, le rôle de parrain ou de marraine est un rôle d'**adulte** ET un rôle de **croyant**. C'est tellement vrai que, même si l'Église peut baptiser en l'absence de la foi des parents – si l'éducation chrétienne de l'enfant peut être assurée autrement et si ces parents n'y mettent pas d'objection –, **l'Église ne veut pas baptiser en l'absence de la foi chrétienne des parrains.**

*Il s'agit de connaître le Christ, d'éprouver la puissance de sa résurrection et de communier aux souffrances de sa passion, en reproduisant en moi sa mort, dans l'espoir de parvenir, moi aussi, à ressusciter d'entre les morts.*

*Certes, je ne suis pas encore arrivé, je ne suis pas encore au bout, mais je poursuis ma course pour saisir tout cela, comme j'ai moi-même été saisi par le Christ Jésus.*

*Nous tous qui sommes adultes dans la foi, nous devons tendre dans cette direction.*

*(Lettre aux Philippiens 3,10-12.15)*

## DES CARACTÉRISTIQUES REQUISES ABSOLUMENT

Voilà pourquoi l'Église catholique considère quelques caractéristiques comme absolument requises de la part des personnes qui prennent cette responsabilité :

- **avoir 16 ans révolus ;**
- **être baptisé et confirmé dans l'Église catholique ;**
- avoir été choisi par les parents et
- **avoir les aptitudes et l'intention de remplir cette fonction,** telle que définie par l'Église.

Ces exigences sont incontournables et c'est pourquoi l'Église :

- demande aux parents de prendre connaissance du sens du parrainage **avant** de proposer ce rôle à qui que ce soit ;
- souhaite que le choix d'une marraine et d'un parrain soit fidèle à l'esprit de cette responsabilité;
- propose aux marraines et aux parrains, s'ils ne répondent pas déjà à ces caractéristiques, de **s'engager dans un chemin de catéchèse** pour découvrir et approfondir leur foi en Jésus Christ.



## ÊTRE CONFIRMÉ : UNE OBLIGATION... NORMALE !

Le sacrement de confirmation est, dans l'Église, le geste qui affirme que la personne est adulte dans la foi, et donc qu'elle peut assumer des responsabilités au nom de cette foi. Compte tenu de ce que nous avons dit sur le rôle de la marraine / du parrain, on comprendra donc mieux le sens de cette « obligation » d'être confirmé pour être parrain ou marraine.

La confirmation se situant au terme d'un cheminement de foi, **il ne peut donc pas y avoir de processus de «confirmation accélérée» parce que la date de la célébration du baptême serait déjà fixée.** Les solutions à envisager



doivent permettre une **démarche de confirmation pleine de sens** et conduisant à assumer en toute authenticité la responsabilité de parrain ou de marraine.

Si la marraine ou le parrain envisagé n'est pas confirmé, deux solutions sont possibles :

- accepter de reporter la date de la célébration du baptême après la confirmation de la marraine ou du parrain éventuel.
- changer de marraine ou de parrain;

Si les personnes envisagées comme parrain et marraine ne sont pas confirmées, il faut éviter de **fixer immédiatement une date de célébration**, car il est impossible de connaître d'avance le temps que pourra prendre la démarche qui précédera la confirmation.

Donc, de même qu'on invite les parents à ne pas choisir les parrains avant d'avoir réfléchi au sens que l'Église donne à cette fonction, de même il est grandement souhaitable que la date de la célébration ne soit pas considérée tout de suite.

## UNE MARRAINE SEULE OU UN PARRAIN SEUL ?

La question nous est souvent posée : est-ce obligatoire d'avoir un couple ?

La norme de l'Église est précise.  
Il peut y avoir soit :

- une marraine et un parrain ;
- une marraine seule;
- un parrain seul.

Pour des raisons de « complémentarité dans la fonction d'accompagnement de l'enfant », les options « 2 parrains » ou « 2 marraines » n'existent donc pas dans l'Église catholique.



## UNE RESPONSABILITÉ À ACCEPTER EN TOUTE VÉRITÉ ET AUTHENTICITÉ

- Que vous souhaitiez demander à quelqu'un d'être marraine ou parrain de votre enfant, ou encore
- que l'on vous ait proposé de remplir cette grande fonction d'amour et de soutien dans la foi,


il vous revient donc, après réflexion et discernement, de prendre une décision en toute authenticité :

lors de la célébration du sacrement du baptême, on demandera aux parrains de professer publiquement la foi en Jésus Christ mort et ressuscité<sup>1</sup>. À ce moment, et pour la suite, c'est le respect de l'enfant, le respect de l'Église et de ses représentants, et surtout **le respect de vous-mêmes, parents, parrains**, qui sera en jeu.

---

En tant que responsables de la pastorale baptismale, nous vous soutenons de notre prière pour que l'Esprit vous guide vers la meilleure décision pour le plus grand bien de tous.

Bonne réflexion.



Église catholique de Québec  
mars 2012

---

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur la portée et la teneur de cette profession de foi, voir le dépliant *Demander le baptême d'un petit enfant au Québec aujourd'hui*, Église catholique de Québec, février 2012.